



Règlement du concours du bateau électrique de l'année 2021

L'Association Française du Bateau Electrique organise un concours annuel pour promouvoir les meilleures offres et pratiques au sein de la filière.

Règlement :

Peuvent concourir tout fabricant disposant d'un bateau ou engin de plage à propulsion électrique, de plaisance et donc d'une à douze places,

Le bateau devra être offert à la vente sur le marché Français :

- Être certifié ou en cours de certification CE
- Répondre à la norme propulsion électrique ISO 16315

Chaque constructeur qui souhaite participer doit envoyer **avant le 3 décembre 2021 12 h un dossier complet** de présentation de son bateau et peut présenter un seul bateau.

Les points suivants seront jugés par un jury constitué d'une personnalité du nautisme – un membre AFBE – un membre (responsable) de la FIN – un journaliste spécialisé – un de nos partenaires institutionnel :

- Esthétisme du produit
- Efficacité énergétique : Technologie utilisée, carène, batteries, motorisation
- Performance : autonomie à la vitesse de croisière / vitesse de croisière / Vitesse de pointe
- Aspect ludique et plaisir
- Niveau d'équipement proposé en standard ou en option
- Rapport taille / Prix
- Engagement de l'entreprise pour le développement de la filière du bateau électrique
- Qualité du dossier de présentation

D'autre part le public participera au vote soit sur le site de l'Association AFBE.

Les votes sont ouverts sur le site de l'AFBE à partir du 4 décembre et jusqu'au 8 décembre. Répartition de la valeur des votes : 30% pour les « utilisateurs » et 70% pour le jury.

Le prix sera remis le Jeudi 9 Décembre au salon Nautic de Paris sur le stand AFBE à 18h :

- Avec présentation des finalistes et de leur produit
- Remise d'un trophée « AFBE – bateau électrique 2021 » au gagnant par les membres du jury
- et d'autre part possibilité d'utiliser le logo « AFBE – Bateau électrique 2021 » sur ses produits

Merci de demander votre dossier complet à afbe@bateau-electrique.com

En vous remerciant de votre enthousiasme pour développer les produits de cette filière.

Yannick Wileveau
Président de l'AFBE